



Conseil d'administration du 14 décembre 2018

Délibération n° 2018/66

Objet : Approbation de la convention constitutive de l'organisme de foncier solidaire départemental dénommé « Vendée Foncier Solidaire »

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée,

Vu le rapport de présentation du Directeur Général,

Sur proposition du Président

Le Conseil d'Administration :

- Approuve la convention constitutive du Groupement Intérêt Public, dénommé « Vendée Foncier Solidaire ».
- Mandate le Directeur Général pour procéder en tant que de besoin à la mise au point technique de cette nouvelle convention.

Le Président du Conseil d'Administration

Valentin JOSSE

Vu et approuvé le 14 DEC. 2018
Pour le Préfet par délégation,

Le Préfet de la Vendée
François-Claude PLAISANT